

# LETTRE INFO N°11



23 / 03 / 2026

## MUTATIONS INTRA 2026

### BIENVENUE à tous les entrants en Guyane (nouveaux, ou anciens sur le retour... )

**En Guyane** : 27 entrants dans l'académie à l'issue du mouvement INTER dont 15 néo-titulaires. 17 sortants.

24mars : CSA sur les Lignes Directrices de Gestion

30 mars et 02 avril : Groupe de Travail et CSA sur les postes Guyane.

2 avril au 24 avril : vœux intra sur SIAM.

#### Réunions information en visio:

- **Mercredi 25 mars** 2026 à 14h, heure locale, 18h heure de Paris
- **Samedi 29 mars** 2026 à 10h, heure locale, 14h00 heure de Paris

Inscription par mail à l'adresse [s3-guyane@snepfsu.net](mailto:s3-guyane@snepfsu.net). Un lien de connexion vous sera envoyé après inscription.

**Tous les entrants en Guyane** se sont vus adresser un mail de bienvenue accompagné du livret d'accueil du SNEP FSU Guyane. Dans ce document de nombreuses informations sur l'académie (géographie, climat, mode de vie, culture...), sur sa population, sur l'installation dans ce département très spécifique, et sur les conditions d'enseignement particulières en EPS.

**La liste des postes vacants** est en cours d'élaboration. Dès qu'elle sera finalisée, elle sera transmise en priorité aux **syndiqués** du SNEP FSU Guyane.

## Prochains STAGES FSU Guyane

| Date       | Intitulé                                                             | Lieu    | Public                                     | Date limite d'inscription |
|------------|----------------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------|---------------------------|
| 23/03/2026 | Extrême droite et école                                              | Cayenne | Toutes et tous                             | Passée                    |
| 23/04/2026 | Juridique (Droit et devoirs - lutte contre les managements toxiques) | Cayenne | Toutes et tous                             | <b>23/03/2026</b>         |
| 24/04/2026 | Juridique (Stage militant)                                           | Cayenne | Militant-es du SNES                        | <b>24/03/2026</b>         |
| 22/05/2026 | Animer une section établissement                                     | Cayenne | Militant-es du SNES (et futur militant-es) | 22/04/2026                |

Pour t'inscrire il te faut envoyer un mail à [s3-guyane@snepfsu.net](mailto:s3-guyane@snepfsu.net)

Déposer une demande d'autorisation d'absence au secrétariat de direction **au plus tard un mois avant** la date de début de stage.



**Attention**, les dates limites de dépôt sont très proches pour certaines formations !!



Chaque agent de la fonction publique a le droit, chaque année, à **12 journées d'absences** pour formation syndicale.

## H.S.A : la position du SNEP FSU. Préparation de la rentrée.

**Trop d'heures supplémentaires année** (HSA) ne permettent pas un enseignement de qualité. En dépit des souhaits du gouvernement, les HSA ne peuvent pas remplacer les emplois : elles dégradent les conditions de travail des personnels, pèsent sur leur santé, réduisent le nombre d'adultes dans les établissements, dégradent le service rendu aux usagers et accentuent le chômage. De plus, les HSA génèrent des suppressions ou des partages de postes.

=> **Loin de répondre à nos légitimes revendications de revalorisation** (notre pouvoir d'achat n'a cessé de se dégrader) **et d'allègement de la charge de travail** (pour mieux permettre la réussite de tous.tes les élèves), les HSA alourdissent nos services et masquent les besoins de recrutement.

**LE SNEP FSU appelle à refuser les HSA. (au-delà des HSA imposables !)**

## MOTION OUTREMER. CONGRES NATIONAL SNEP FSU

**Jeudi 19 et vendredi 20 mars** s'est tenu dans les locaux du SNEP FSU à Paris le congrès spécifique outremer, préparatoire au congrès national du SNEP FSU.

L'ensemble des outremer a pu échanger (en direct ou en visio) sur les particularités de l'enseignement dans les DROM.

Un mandat spécifique a été rédigé et validé par l'ensemble des délégations. Vous le trouverez ci-dessous.

Il sera soumis à l'approbation de l'ensemble des congressistes lors du congrès national, qui se déroulera du 23 au 27 mars à GUIDEL, en Bretagne.

## Motion : Pour un Plan d'Urgence et d'Équité Réelle en Outre-mer

Le Congrès National du SNEP-FSU, réuni à Guidel, affirme son soutien indéfectible aux collègues et aux élèves des territoires d'Outre-mer, confrontés à des conditions d'étude et d'exercice durablement dégradées et marquées par des inégalités structurelles persistantes.

### Constat : une rupture manifeste de l'égalité républicaine

Le Congrès dénonce l'abandon persistant des services publics en Outre-mer. L'éloignement géographique et les contraintes climatiques ne sauraient plus servir de justification à :

- La dégradation des infrastructures sportives, majoritairement à ciel ouvert, conjuguée à un déficit structurel d'équipements et à un manque de proximité, générant des conditions d'exposition à des risques sanitaires (rayonnement UV, chaleur extrême, sargasses, brumes de sable) et des temps de déplacement incompatibles avec les apprentissages ;
- L'incapacité à garantir l'apprentissage du « savoir-nager » en raison de l'insuffisance de bassins de proximité ;
- Une gestion administrative opaque des carrières, ainsi qu'un affaiblissement de la protection sociale, notamment en cas de maladie ou au moment de la retraite.

### Revendications : pour un engagement immédiat de l'État et des collectivités

#### 1. Un plan de « tropicalisation » des infrastructures

Le SNEP-FSU exige la mise en œuvre d'un plan pluriannuel ambitieux de financement permettant :

- **La couverture des plateaux sportifs et la création d'équipements sportifs de proximité, intégrant, lorsque les configurations le permettent, des dispositifs de production d'énergie renouvelable (notamment des panneaux solaires)**, afin de garantir un accès effectif aux apprentissages et d'améliorer les conditions d'enseignement ; ces dispositifs contribuant, pour les installations intra-muros, à l'alimentation des bâtiments scolaires, notamment pour la climatisation des salles de classe ;
- **La construction de bassins d'apprentissage de la natation ;**
- **L'instauration d'une norme de « confort thermique »** incluant l'accès garanti à l'eau potable et à des zones d'ombre sur tous les lieux de pratique ;
- L'installation de dispositifs de stockage (citernes tampons) afin de faire face aux situations d'urgence ;
- **Un plan massif et prioritaire de rénovation et de sécurisation des réseaux d'alimentation en eau**, afin de garantir un accès continu, de qualité et équitable à l'eau potable sur l'ensemble des territoires ;
- **La mise en place de dispositifs pérennes de prévention et de gestion des échouements de sargasses**, incluant l'installation de barrages et de dispositifs de déviation en mer, le déploiement de moyens de collecte en mer (notamment via des embarcations spécialisées), ainsi que l'organisation d'un ramassage systématique sur les zones littorales les plus exposées, afin de limiter les impacts sanitaires, environnementaux et sur les pratiques physiques et sportives.

#### 2. La sanctuarisation du pouvoir d'achat et de la protection sociale

- **Santé** : maintien intégral des majorations de traitement (40 %, 53 %, etc.) pour tous les agents en CLM et CLD, à plein comme à demi-traitement ;
- **Retraite par répartition** : opposition ferme à toute forme de capitalisation. Exigence de l'intégration des majorations de traitement dans l'assiette de cotisation, sans perte de pouvoir d'achat pour les actifs ;
- **Surpension** : le versement de cette majoration de pension doit être conditionné au maintien de la résidence principale sur le territoire.  
Au-delà de la nécessaire compensation de la cherté de la vie, cette mesure vise à favoriser l'ancrage

durable des retraités, dont l'engagement associatif, éducatif, social et citoyen constitue une richesse essentielle pour le territoire. Le maintien des collègues à la retraite participe pleinement à la continuité du service public, au lien social et au développement local ;

- **Indemnités** : individualisation de l'ISG (fin du non-cumul pour les couples) et extension de l'IRPL face à la pression immobilière.

#### 3. La reconnaissance de la pénibilité et de la santé au travail

Le Congrès exige :

- La reconnaissance du métier de professeur d'EPS en zone tropicale comme métier à risque (exposition aux UV, troubles auditifs, pathologies vocales) ;
- La mise en place d'un suivi médical renforcé, incluant une visite de carrière au minimum tous les cinq ans.

#### 4. Une justice administrative nationale

Afin de mettre fin aux inégalités de traitement entre académies, le SNEP-FSU revendique :

- La nationalisation de la gestion des CIMM ;
- L'actualisation immédiate de la carte des établissements prioritaires (QPV 2026) ;
- La revalorisation des priorités légales, notamment celles fondées sur le CIMM, ainsi que des bonifications associées, afin de garantir leur effectivité et d'éviter qu'elles ne soient contournées par des dispositifs spécifiques d'attractivité ;

### Conclusion et mandat

Le Congrès mandate le Bureau National pour inscrire ces revendications comme prioritaires dans les négociations avec les ministères de l'Éducation nationale et des Outre-mer.

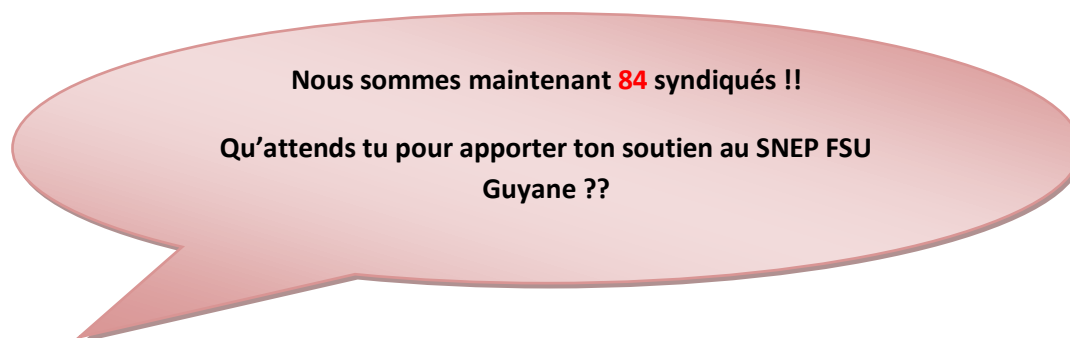
**L'égalité réelle n'est pas une option : c'est un droit.**

Le SNEP-FSU refuse que la géographie serve de prétexte à une sous-citoyenneté administrative, sociale et pédagogique.

## SE SYNDIQUER... IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR BIEN FAIRE !

***Pas de syndiqué-es = Pas de syndicat = Pas de défense de ses droits.***

Se syndiquer? C'est un **Incontournable** !



Adhérer, c'est donner de la force à nos actions,  
nos idées et nos propositions.

Alors n'hésite plus, rejoins le SNEP-FSU !

**La syndicalisation** nous dégage du temps pour organiser des stages, aider les collègues, revendiquer des meilleures conditions de travail, des augmentations de salaires, défendre le service public... Bref pour militer !

Le « **Tous et toutes Ensemble** » se fabrique.

**ENSEMBLE** on pèse bien plus.

**ENSEMBLE** nous sommes + efficaces, écoutés, et respectés

Se syndiquer c'est construire ce « **NOUS** » pour répondre à la fois aux problèmes des personnes, du métier, et de la discipline => **Une profession organisée, solidaire** est plus efficace, plus entendue et mieux considérée.

⇒ **Se syndiquer au SNEP-FSU ?** <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane